

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00775

Numéro SIREN : 353 232 671

Nom ou dénomination : A A G E C AUDIT ASSISTANCE GESTION ET EXPERTISE
COMPTABLE

Ce dépôt a été enregistré le 09/03/2021 sous le numéro de dépôt 17126

SAS AAGEC
6 CHEMIN DES MONTQUARTIERS

92130 ISSY LES MOULINEAUX

N° de SIRET: 35323267100035

*Certifié conforme
à l'original*


COMPTES ANNUELS
30/09/2019

GREFFE TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANTERRE

09 MARS 2021

DEPOT N°

17126.

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

Dépôt au Greffe des comptes annuels

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	16 562	16 562				
	Fonds commercial (1)	510 094	77 597	432 498	432 498		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	73 985	51 922	22 062	3 496	18 566	531.01
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	6 875		6 875	7 407	532	7.18
	Total II	607 517	146 081	461 435	443 401	18 034	4.07
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements				75	75	100.00
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	319 616	6 748	312 868	290 865	22 002	7.56
	Autres créances	55 567		55 567	50 316	5 252	10.44
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	22 608		22 608	22 608		
	Disponibilités	520 300		520 300	399 591	120 709	30.21
	Charges constatées d'avance (3)	10 541		10 541	15 580	5 039	32.35
	Total III	928 631	6 748	921 883	779 034	142 849	18.34
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 536 148	152 829	1 383 319	1 222 435	160 883	13.16

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

100-
8 182
AAGEC

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000)	100 000	100 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	88 796	88 796		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 000	10 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	381 393	275 478	105 914	38.45
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	96 427	105 914	9 487	8.96
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	676 615	580 188	96 427	16.62
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires		12 599	12 599	100.00
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		190	4 580	NS
	Concours bancaires courants	4 771		9 000	4.66
	Emprunts et dettes financières diverses	184 125	193 125		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	174 396	87 048	87 348	100.35
	Dettes fiscales et sociales	186 684	180 557	6 127	3.39
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	68 405	100 652	32 247	32.04
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	88 322	68 076	20 246	29.74
	Total IV	706 703	642 247	64 456	10.04
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 383 319	1 222 435	160 883	13.16

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

706 703 642 247

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019			Exercice N-1 30/09/2018		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	893 714		893 714	834 431		59 283	7.10
Production vendue de biens			893 714	834 431		59 283	7.10
Production vendue de services	893 714						
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée			5 994	5 834		160	2.74
Production immobilisée			20	1		19	NS
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			899 728	840 266		59 462	7.08
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			276 076	197 250		78 826	39.96
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			7 791	9 270		1 479	15.96
Autres achats et charges externes *			326 891	322 263		4 627	1.44
Impôts, taxes et versements assimilés			139 254	140 530		1 276	0.91
Salaires et traitements							
Charges sociales			4 483	2 484		2 000	80.52
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			21	135		114	84.47
Dotations aux provisions							
Autres charges			754 516	671 932		82 583	12.29
Total des Charges d'exploitation (II)			145 212	168 334		23 122	13.74
1 - Résultat d'exploitation (I-II)							
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2019	12	30/09/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		19		358	339	94.74
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		19		358	339	94.74
2. Résultat financier (V-VI)		19		358	339	94.74
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		145 193		167 976	22 782	13.56
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital		6 526			6 526	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		6 526			6 526	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		27 116		28 011	896	3.20
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		27 116		28 011	896	3.20
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		20 589		28 011	7 422	26.50
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		28 177		34 050	5 873	17.25
Total des produits (I+III+V+VII)		906 254		840 266	65 988	7.85
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		809 827		734 352	75 475	10.28
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		96 427		105 914	9 487	8.96

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 383 318.59 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 893 714.29 Euros et dégageant un bénéfice de 96 426.91 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	528 964		
Installations générales agencements aménagements divers	14 944		17 993
Matériel de transport	43 109		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 504		5 056
TOTAL	73 557		23 049
Prêts, autres immobilisations financières	7 407		6 875
TOTAL	7 407		6 875
TOTAL GENERAL	609 928		29 924

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		2 307	526 657	526 657
Installations générales agencements aménagements divers		14 944	17 993	17 993
Matériel de transport			43 109	43 109
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		7 679	12 882	12 882
TOTAL		22 623	73 984	73 984
Prêts, autres immobilisations financières		7 407	6 875	6 875
TOTAL		7 407	6 875	6 875
TOTAL GENERAL		32 337	607 516	607 516

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	18 870		2 307	16 563
Installations générales agencements aménagements divers	14 944	1 560	14 944	1 560
Matériel de transport	43 109			43 109
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 009	2 923	7 679	7 253
TOTAL	70 062	4 483	22 623	51 922
TOTAL GENERAL	88 931	4 483	24 930	68 485

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 560				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 923				
TOTAL	4 483				
TOTAL GENERAL	4 483				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	77 597				77 597
Sur comptes clients	7 682		934		6 748
TOTAL	85 279		934		84 345
TOTAL GENERAL	85 279		934		84 345
Dont dotations et reprises d'exploitation			934		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 875	100	6 975
Clients douteux ou litigieux	8 182	0	8 182
Autres créances clients	311 434	311 434	
Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000	
Impôts sur les bénéfices	16 859	16 859	
Taxe sur la valeur ajoutée	37 427	37 427	
Débiteurs divers	281	281	
Charges constatées d'avance	10 541	10 541	
TOTAL	392 599	377 442	15 157

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 771	4 771		
Fournisseurs et comptes rattachés	174 396	174 396		
Personnel et comptes rattachés	75 571	75 571		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57 515	57 515		
Taxe sur la valeur ajoutée	46 194	46 194		
Autres impôts taxes et assimilés	7 405	7 405		
Groupe et associés	184 125	184 125		
Autres dettes	68 405	68 405		
Produits constatés d'avance	88 322	88 322		
TOTAL	706 703	706 703		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	12 599			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	20.0000	5 000			5 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	91
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 393
Dettes fiscales et sociales	97 529
Autres dettes	58 775
Total	158 787

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	10 541
Total	10 541
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	88 322
Total	88 322

AAGEC

**Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice
clos au 30 Septembre 2019**

de la Société AAGEC, société par actions simplifiée

**Société par actions simplifiée au capital de 100.000,00 €
Siège social : 6 chemin des Montquartiers 92130 ISSY LES MOULINEAUX
Siren 353 232 671 - RCS NANTERRE**

CE RAPPORT CONTIENT 08 FEUILLES



S.P.E.C

SAS AAGEC

Rapport du commissaire aux comptes

sur les comptes annuels de l'exercice clos au 30/09/2019

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS AAGEC relatifs à l'exercice clos le 30/09/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS AAGEC à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



S.P.E.C

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS AAGEC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



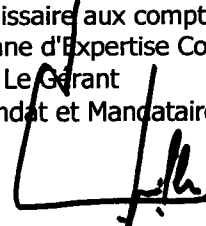
S.P.E.C

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 09 Décembre 2019
Le Commissaire aux comptes
Société Parisienne d'Expertise Comptable
Le Garant
Chargé du Mandat et Mandataire social

B. LAVILLE
Commissaire aux Comptes Inscrit



S.P.E.C

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- . il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- . il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- . il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- . il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- . il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	16 562	16 562				
	Fonds commercial (1)	510 094	77 597	432 498	432 498		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	73 985	51 922	22 062	3 496	18 566	531.01
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	6 875		6 875	7 407	532	7.18
	Total II	607 517	146 081	461 435	443 401	18 034	4.07
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements				75	75	100.00
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	319 616	6 748	312 868	290 865	22 002	7.56
	Autres créances	55 567		55 567	50 316	5 252	10.44
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	22 608		22 608	22 608		
	Disponibilités	520 300		520 300	399 591	120 709	30.21
	Charges constatées d'avance (3)	10 541		10 541	15 580	5 039	32.35
	Total III	928 631	6 748	921 883	779 034	142 849	18.34
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 536 148	152 829	1 383 319	1 222 435	160 883	13.16

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

100-
8 182
AAGEC

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000)	100 000	100 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	88 796	88 796		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 000	10 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	381 393	275 478	105 914	38.45
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	96 427	105 914	9 487	8.96
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	676 615	580 188	96 427	16.62
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	 CABINET S.P.E.C. <i>Expert Comptable</i> Commissaire aux Comptes 30, rue du Sergent Bauchat 75012 PARIS Tel : 01.53.02.95.80 Fax : 01.53.02.95.89				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		12 599	12 599	100.00
	Concours bancaires courants	4 771	190	4 580	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	184 125	193 125	9 000	4.66
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	174 396	87 048	87 348	100.35
	Dettes fiscales et sociales	186 684	180 557	6 127	3.39
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	68 405	100 652	32 247	32.04
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	88 322	68 076	20 246	29.74
	Total IV	706 703	642 247	64 456	10.04
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 383 319	1 222 435	160 883	13.16

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

706 703

642 247

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	893 714		893 714	834 431		59 283	7.10
Chiffre d'affaires NET	893 714		893 714	834 431		59 283	7.10
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 994	5 834		160	2.74
Autres produits			20	1		19	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			899 728	840 266		59 462	7.08
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			276 076	197 250		78 826	39.96
Impôts, taxes et versements assimilés			7 791	9 270		1 479	15.96
Salaires et traitements			326 891	322 263		4 627	1.44
Charges sociales			139 254	140 530		1 276	0.91
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 483	2 484		2 000	80.52
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			21	135		114	84.47
Total des Charges d'exploitation (II)			754 516	671 932		82 583	12.29
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			145 212	168 334		23 122	13.74
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1 Euros %	
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	19	358	339	94.74
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	19	358	339	94.74
2. Résultat financier (V-VI)	19	358	339	94.74
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	145 193	167 976	22 782	13.56
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 526		6 526	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	6 526		6 526	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	27 116	28 011	896	3.20
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	27 116	28 011	896	3.20
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	20 589	28 011	7 422	26.50
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	28 177	34 050	5 873	17.25
Total des produits (I+III+V+VII)	906 254	840 266	65 988	7.85
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	809 827	734 352	75 475	10.28
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	96 427	105 914	9 487	8.96

CABINET S.P.E.C.
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
30, rue du Sergent Bauchat
75012 PARIS
Tél : 01.53.02.95.80
Fax : 01.53.02.95.89

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 383 318.59 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 893 714.29 Euros et dégageant un bénéfice de 96 426.91 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

CABINET S.P.E.C.

Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
30, rue du Sergent Bauchat
75012 PARIS

Tél : 01.53.02.95.80

Fax : 01.53.02.95.89

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	528 964		
Installations générales agencements aménagements divers	14 944		17 993
Matériel de transport	43 109		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 504		5 056
TOTAL	73 557		23 049
Prêts, autres immobilisations financières	7 407		6 875
TOTAL	7 407		6 875
TOTAL GENERAL	609 928		29 924

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		2 307	526 657	526 657
Installations générales agencements aménagements divers		14 944	17 993	17 993
Matériel de transport			43 109	43 109
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		7 679	12 882	12 882
TOTAL		22 623	73 984	73 984
Prêts, autres immobilisations financières		7 407	6 875	6 875
TOTAL		7 407	6 875	6 875
TOTAL GENERAL		32 337	607 516	607 516

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	18 870		2 307	16 563
Installations générales agencements aménagements divers	14 944	1 560	14 944	1 560
Matériel de transport	43 109			43 109
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 009	2 923	7 679	7 253
TOTAL	70 062	4 483	22 623	51 922
TOTAL GENERAL	88 931	4 483	24 930	68 485

CABINET S.P.E.C.

Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
30, rue du Sergent Bauchat
75012 PARIS
Tél : 01.53.02.95.80
Fax : 01.53.02.95.89

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 560				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 923				
TOTAL	4 483				
TOTAL GENERAL	4 483				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	77 597				77 597
Sur comptes clients	7 682		934		6 748
TOTAL	85 279		934		84 345
TOTAL GENERAL	85 279		934		84 345
Dont dotations et reprises d'exploitation			934		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 875	100	6 975
Clients douteux ou litigieux	8 182	0	8 182
Autres créances clients	311 434	311 434	
Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000	
Impôts sur les bénéfices	16 859	16 859	
Taxe sur la valeur ajoutée	37 427	37 427	
Débiteurs divers	281	281	
Charges constatées d'avance	10 541	10 541	
TOTAL	392 599	377 442	15 157

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 771	4 771		
Fournisseurs et comptes rattachés	174 396	174 396		
Personnel et comptes rattachés	75 571	75 571		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57 515	57 515		
Taxe sur la valeur ajoutée	46 194	46 194		
Autres impôts taxes et assimilés	7 405	7 405		
Groupe et associés	184 125	184 125		
Autres dettes	68 405	68 405		
Produits constatés d'avance	88 322	88 322		
TOTAL	706 703	706 703		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	12 599			

CABINET S.P.E.C.
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
30, rue du Sergent Bauchat
75012 PARIS
Tél : 01.53.02.95.80
Fax : 01.53.02.95.89

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	20.0000	5 000			5 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	91
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 393
Dettes fiscales et sociales	97 529
Autres dettes	58 775
Total	158 787

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	10 541
Total	10 541
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	88 322
Total	88 322

CABINET S.P.E.C.
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
30, rue du Sergent Bauchat
75012 PARIS
Tél : 01.53.02.95.80
Fax : 01.53.02.95.89

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Tableau d'affectation des résultat de l'exercice précédent

(ANC 2015-04 Art. 173-3)

	Résultat N-1		Dont résultat activités agréées	
ORIGINES :				
AFFECTATIONS :				
- Affectation aux réserves				

CABINET S.F.E.C.



Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
30, rue du Sergent Bauchat
75012 PARIS

Tél : 01.53.02.95.80
Fax : 01.53.02.95.89

AAGEC SAS
Société Anonyme au capital de 100.000 euros
Siège Social : 6 Chemin des Montquartiers 92130 ISSY LES MOULINEAUX
NANTERRE B 353 232 671

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 décembre 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président, et décide d'affecter le bénéfice de 96 426,91 euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	96 426,91 euros
Réserves liées au capital	39 734,30 euros
Prime d'apport	49 061,33 euros
Autres réserves	381 392,59 euros
Formant un bénéfice distribuable	566 615,13 euros
Au titre d'un dividende de	300.000,00 euros
Le solde au poste autres réserves	266 615.13 euros

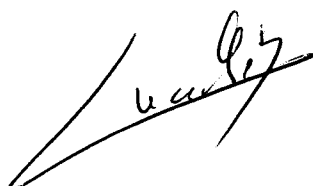
Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 376 615,13 euros.

Les associés prennent acte qu'au titre des trois derniers exercices, il a été versé les dividendes suivants, par part sociale :

Exercices	Dividendes par part
31.09.2016	18
31.09.2017	0
31.09.2018	0

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 décembre 2019.

Certifié conforme
Le Président



AAGEC SAS
Société Anonyme au capital de 100.000 euros
Siège Social : 6 Chemin des Montquartiers 92130 ISSY LES MOULINEAUX
NANTERRE B 353 232 671

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 décembre 2019

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président, et décide d'affecter le bénéfice de 96 426,91 euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	96 426,91 euros
Réserves liées au capital	39 734,30 euros
Prime d'apport	49 061,33 euros
Autres réserves	381 392,59 euros
Formant un bénéfice distribuable	566 615,13 euros
Au titre d'un dividende de	300.000,00 euros
Le solde au poste autres réserves	266 615.13 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 376 615,13 euros.

Les associés prennent acte qu'au titre des trois derniers exercices, il a été versé les dividendes suivants, par part sociale :

Exercices	Dividendes par part
31.09.2016	18
31.09.2017	0
30.09.2018	0

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président du Conseil d'Administration



**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE
NANTERRE**

4 Rue Pablo Neruda

92020 NANTERRE CEDEX

Issy , le 15/02/2021

R.C.S : 353 262 671

Représentant légal : Mr MAILLET Claude, Président

Monsieur le Greffier,

Conformément aux dispositions légales, notre société vous transmet, pour dépôt au Greffe, en un exemplaire, dans le mois qui suit leur approbation par l'assemblée ordinaire des associés, les documents suivants :

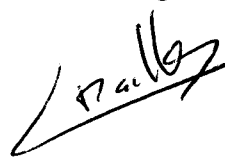
1° - Les comptes annuels,

2° - La proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution d'affectation du résultat votée,

3° -Le rapport du commissaire aux comptes

A cet effet, nous joignons un chèque de 45,20 euros et une enveloppe timbrée pour la copie de l'insertion au BODACC.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos salutations distinguées.



Cabinet AAGEC

6 chemin des Montquartiers
9210 Issy-les-Moulineaux
01 46 62 00 79
courriel@aagec.fr
www.aagec.fr

SAS au capital de 100 000 € - RCS Nanterre B 353 232 671
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de PARIS/IDF
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

